Réunion du Conseil d'Orientation du CLD 26/09/26
Compte-rendu

Participant.e.s :

Marie Thérèse Le Quellec	François Charon	Jean-Luc Renaud
Jane Buisson	Arlette Weyl	Elisabeth Landrieux
Marie Richard	Stéphane Salmon	Véronique Newland

---

1) L'état avancement du projet PNR

L'avant-projet de charte a été approuvé et transmis par le SMEP à la Région IDF fin juin via une plate-forme dédiée.

Les étapes suivantes du processus:

- Transmission par la Région à l'Etat,suivi de 3 à 4 mois d'examen du projet de chartepar les services de l'Etat.
- Transmission par le Préfet de Région d'un avis d'opportunité faisant la synthèse de ceux des services et de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, en fin d'année ou au 1er trimestre 2027.
- Prise en compte de l'avis préfectoral par l'apport de compléments rédactionnelsau projet de charte.
- Approbation par le SMEP, et le cas échéant chacune des Communes, du projet de charte amendé.
- Transmission de la nouvelle version du projet de charte à la Région.
- Organisation et tenue de l'enquête publique, sous l'égide de la Région, dernier trimestre2027 ou premier semestre 2028.
- Classement en PNR fin 2028/2029.

Discussions :

La région soutien le projet depuis un certain nombre d'années mais certaines lenteurs administratives sont regrettées.
Le vote de la subvention de la Région nous a été communiqué par Gerhart. Nous le remercions pour son suivi précis. Elle ne permet toutefois pas à ce stade, d'assurer le financement du fonctionnement du SMEP, ce qui nécessitera probablement l'ouverture d'une ligne de crédits par ce dernier.

2) Les Actions du SMEP

- Transmission de l'avant-projet de charte à la Région IDF fin juin comme mentionné précédemment, suite à un travail de rédaction et d'illustration du document et de ses annexes, très conséquent sur les derniers mois du printemps.
- Reprise de la rédaction de l'évaluation environnementale par Gilles de Beaulieu, en lien avec le bureau d'études BL évolution.
- Préparation de l'élaboration du programme d'action.

Discussions *:*

Jane Buisson a demandé au SMEP l'avant-projet de charte et l'a reçu, passé un certain délai.
La carte géographique des parties de territoire exclues du périmètre du PNR, est présentée au cours de la réunion.

Au sujet, des parties exclues mais limitrophes du futur périmètre du PNR, il est indiqué par Jane Buisson qu'afin de réduire leur impact environnemental,TSF (studio de cinéma à Maisoncelles),a sollicité les associations locales de protection de l'environnement (Renard, ADEVA, Aubetin-Environnement et Fne 77).

A la suite d'échanges avec le porteur de projet, une première demande de réduction de l'éclairage nocturne a été honorée.

Toutefois plusieurs dizaines de mesures d'évitement, de réduction et de compensation de l'impact environnemental du projet sont prévues dont un certain nombre feront l'objet d'une concertation avec les associations.

3)Le bilan de la présence du CLD aux manifestations locales

Le CLD a participé à 5 manifestationslocales au printemps 2026 :

- Fête de la Saint-Fiacre à Coulommiers ;
- Festival Tradition Terroir à Saint-Cyr-sur-Morin ;
- Foire paysanne à La Ferté-sous-Jouarre ;
- Salon du livre à Chauffry ;
- Portes ouvertesà la Bretonnière.

L'ensemble de ces permanences représente un total de 160 heures pour les bénévoles ; 341 signatures-soutiens ont été récoltées.

Le 27 septembre, le CLD sera présent à Chauffry pour la journée de la planète où il sera représenté par Marie-Thérèse Le Quellec.

Deux manifestations sont à organiser fin 2026 :

- 17 et 18 octobre Fête de la pomme à Saint Augustin ;
- 5 décembre Marché de Noël à la Bretonnière.

En vue d'assurer notre présence à ces deux manifestations, Arlette Weyl communique les coordonnées des organisateurs aux référents

Afin de renforcer les équipes de « permanents », le CO valide l'extraction, à partir du fichier général des membres du CLD, des personnes volontaires pour contribuer à l'animation des manifestations, et prévoit une information préalable auprès d'elles avant leur participation effective afin de s'assurer d'une communication adaptée et actualisée auprès des habitants du territoire.

4) Le bilan des demandes d'adhésion et le renouvellement

10demandes d'adhésionsau CLD, s'ajoutant aux signatures de soutien, ont été enregistrées suite à notre présence aux diverses manifestations locales.

- **Les adhérents au CLD doivent demander leur renouvellement avant l'Assemblée Plénière(AP).**
  Un rappel de la procédure est à prévoir au plus vite dans le cadre de la convocation à l'AP.

5) Les projets de la cellule communication du CO :

- Rédigerun courrieraux maires précisant les modalités de participation du CLD à leurs évènements ;
- Produire des vidéospour valoriser les artisans locaux ;
- Publier sur internet des séquences du film sur le PNR du PrésidentEricGobard.

6) Le positionnement du PLUI de la CACPBdans le projet de PNR

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB) ne prend probablement pas suffisamment en compte le projet de PNR.

Actuellement au stade du diagnostic territorial, les membres du CO sont invités à contribuer notamment à la carte interactive du PLUI et à préciser la demande de coordination avec le projet PNR.
https://www.coulommierspaysdebrie.fr/vivre/urbanisme-environnement/urbanisme-et-habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/

Ajout hors réunion : Les membres du conseil d'orientation qui le souhaitent sont invités à envoyer à Véronique leurs contributions individuellespour un envoi par e-mail pour le PLUI.

Une contribution collective est également prévue, pilotée par Jane Buisson et Jean-Luc Renaud.

N.B. La date limite pour cette étape de la concertation est le 31 octobre.

7) Préparation de l'assemblée plénière

Une réunion en visio sera organisée par les Référents pour examiner avant l'AP, les demandes de renouvellement.

L'Assemblée plénière du CLD est fixée au 7 novembre 2026 à Chauffry.

Les co-référents

Marie-Thérèse Le Quellec Jean-Luc Renaud Véronique Newland